

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 44 (1982)
Heft: 2

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

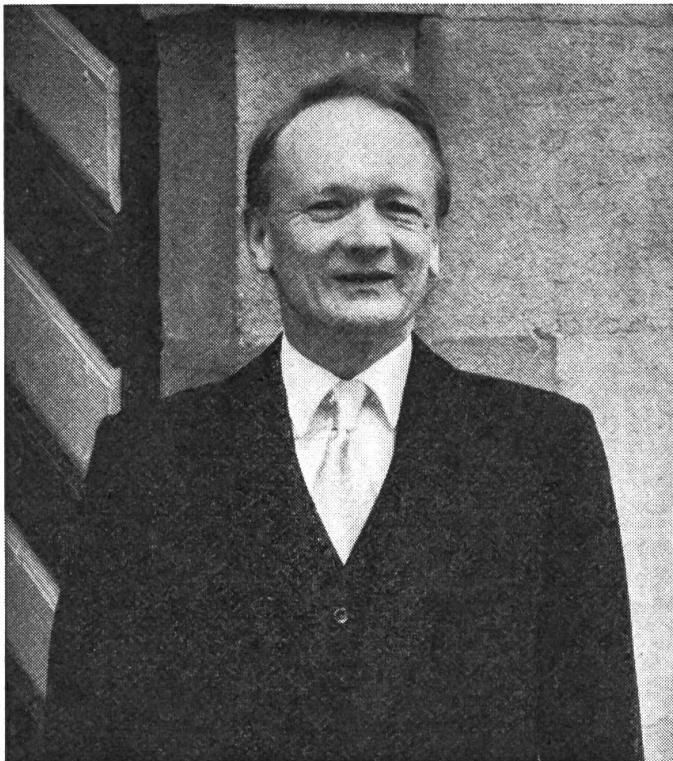
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nos sincères félicitations, Monsieur le Président du Conseil d'Etat !



Notre président central, M. Hans Baechler de Morat a été élu par le Grand Conseil fribourgeois à la présidence du Conseil d'Etat pour l'année 1982, après avoir été confirmé, le 7 décembre 1981, dans ses fonctions en tant que Conseiller d'Etat.

Par la suite, il fut dignement reçu et chaleureusement fêté à Morat par les autorités du district et de la ville. Pendant le banquet, de nombreux orateurs lui rendirent hommage en tant que représentant de la minorité linguistique et confessionnelle du

canton. Il soulignèrent d'autre part sa droiture dans toutes les affaires traitées. Mais une nouvelle couronne de lauriers attendait notre président central. La présidente de l'Association cantonale des paysannes avait émis le vœu du voir M. Baechler à la tête du Département de l'Intérieur et de l'Agriculture, vœu qui se réalisa le soir-même. (1977–1981: Département de la Santé publique et des Affaires sociales.) C'est avec grand plaisir que nous voyons notre président central à la tête d'un département où ses facultés d'agronome diplômé trouveront le meilleur des champs d'application. Des épines se trouveront certes aussi sur ce chemin, mais nous souhaitons que les roses y fleurissent en abondance, afin que Mme Baechler ne ressente pas trop les absences de son époux qui se multiplieront lors de cette année de présidence.

Avec nos félicitations réitérées, nous vous présentons, Monsieur le Président du Conseil d'Etat, nos vœux les meilleurs pour vos activités diverses lors des futures quatre années au service du canton de Fribourg et de son agriculture.

Secrétariat central de l'ASETA
Centres de cours ASETA
Rédaction «TA»